

## Argument de la journée

Les enfants maltraités ou carencés sont 325000 en France en 2019. 85000 sont l'objet d'une mesure administrative de protection et 240000 sont confiés par un magistrat prioritairement à l'ASE pour un budget de 7,7 milliards d'euros par an géré par les départements.

Aujourd'hui, la situation de ces enfants reste très préoccupante. Une majorité d'entre eux voit leur trajectoire de vie sévèrement impactée par une vulnérabilité pluridimensionnelle : mauvaise santé physique et psychiatrique, déscolarisation (absence de diplôme), handicap et désinsertion sociale à l'âge adulte. Pour autant, l'accompagnement pluridisciplinaire préconisée par les lois de Mars 2007 et 2016 (PPEA-ODPE) ne s'applique pas. En particulier, les jeunes confiés ne bénéficient de soins physiques et psychopathologiques que trop rarement, trop tardivement et dans une moindre continuité comparativement à leurs pairs. Leurs expériences traumatiques s'accumulent.

De son côté, la pédopsychiatrie a largement décrit la fragilité psychiatrique et les dynamiques psychopathologiques qui entravent le développement des enfants exposés à la maltraitance ou la négligence : insécurité des attachements, trouble du langage et des apprentissages, troubles grave de la mentalisation, répétition traumatique, etc... Néanmoins, le contact de ces jeunes avec notre discipline ne se réalise que trop tardivement et dans l'urgence, lorsque les troubles, devenus plus bruyants, provoquent des ruptures.

A l'occasion de protestations et de critiques une ouverture semble se dessiner pour que les choses changent. Les questions du repérage précoce, d'une évaluation continue et de l'accompagnement pluridisciplinaire (pédopsychiatrie, pédiatrie et para-médical) des enfants confiés à l'ASE peuvent être réinvesties collectivement.

La pédopsychiatrie, réputée longue et difficile d'accès, peut-elle s'engager pour aider, collaborer, prévenir, soigner et surtout apporter l'éclairage sur une dimension psychopathologique actuellement sous-évaluée ? Peut-elle proposer une organisation pluridisciplinaire de la prévention qui puisse faire consensus ? Peut-elle proposer des repères cliniques et des modalités de soins accessibles/adaptés aux professionnels de l'enfance ?

Cette journée devrait proposer des voies de travail en commun pour que le sort de ces enfants vulnérables s'améliore et que leur destin ne soit plus celui des « oubliés de la république »

SFPEADA, service du Pr David Cohen

Pavillon de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, hôpital de la Pitié-Salpêtrière  
47-83 Bld de l'Hôpital 75013 Paris

Email : [sfpeada@gmail.com](mailto:sfpeada@gmail.com) // Téléphone : 06 71 82 86 33

Numéro de formateur : 11 75256 95 75

Journée de Novembre de la SFPEADA

## PEDOPSYCHIATRIE ET ENFANTS CONFIES A L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

### Quel rôle pour la pédopsychiatrie auprès des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance ?



SFPEADA

Société  
Française de  
Psychiatrie  
de  
l'Enfant et de  
l'Adolescent  
& Disciplines  
Associées

Vendredi 19 Novembre 2021

*Sous le parrainage d'Adrien TAQUET, Secrétaire  
d'Etat en charge de l'Enfance et des Familles*

BENKEMOUN J-M.	MATHEY L.
BOLSE A.	OLLIAC B.
BONNIN F.	ROMAC P.
BRONSARD G.	ROTTMANN H.
CHAMBRY J.	ROUSSEAU D.
FERNANDEZ D.	SPERANZA M.
GICQUEL L.	TCHAMGOUE A.
GREGO C.	VABRES N.
GUEDENEY A.	ZENNOU M.



Salle de Conférence ASIEM  
6, rue Albert de Lapparent - Paris 7e

Renseignements : [www.sfpeada.fr](http://www.sfpeada.fr)

# PEDOPSYCHIATRIE ET ENFANTS CONFIES A L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

## Quel rôle pour la pédopsychiatrie auprès des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance ?

8h45	Accueil	13h00	----- Repas -----
9h00	Ouverture de la journée : Jean CHAMBRY, Président de la SFPEADA	14h15	<b>Ateliers</b>
9h15	<b>Table ronde. Modérateurs : Jean Chambry, Eric Ghozlan</b> <b>Quel parcours de soin pour les enfants confiés à la protection de l'enfance ?</b> <b>Articulation nécessaire entre pédiatrie, pédopsychiatrie et services éducatifs</b>		<b>Atelier 1 : Le bébé, Modérateur : Michel Boublii</b> Le placement du très jeune enfant, Hana Rottmann, Pédopsychiatre et psychanalyste, consultante au service du Placement familial de l'OSE
9h15 - 9h35	Philippe Romac, Conseiller Santé de l'Enfant, représentant Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat en charge de l'Enfance et des Familles auprès du ministre des Solidarités et de la Santé		<b>Atelier 2 : La parole de l'enfant, Modérateur : Louis Tandonnet</b> a. Le recueil de la parole de l'enfant en expertise pédopsychiatrique, Jean-Marc Benkemoun, Pédopsychiatre et Médecin légiste, CH Versailles
9h35 - 9h55	<b>Quelle politique de soins pour la protection de l'enfance ?</b> Guillaume Bronsard, Pr de pédopsychiatrie, CHRU de BREST et Secrétaire ANMDA		b. Les freins à l'énonciation, Adeline Tchamgoue, Pédopsychiatre, CHU Bordeaux
9h55 - 10h15	<b>Devant les pénibles défaillances autour des enfants placés, une alliance entre pédopsychiatrie et l'ASE est nécessaire</b> Maxime Zennou – DG secteur Jeunesse Groupe SOS		<b>Atelier 3 : Penser la souffrance de l'enfant victime de carence/maltraitance.</b> <b>Modérateur : Jean-Michel Coq</b> a. Psychotraumatisme et développement : Bertrand Olliac, Pr de Pédopsychiatrie, CH Limoges
10h15 - 10h45	Echanges avec la salle		b. Supervision des équipes de placements familiaux : Jean Chambry, Pédopsychiatre, Chef de Pole GHU Psychiatrie Paris- Dinora Fernandez, Responsable des placements,
10h45	----- Pause -----		<b>Atelier 4 : Les équipes mobiles de pédopsychiatrie au service des enfants placés.</b> <b>Modératrice : Sylvie Tordjman, Pr de Pédopsychiatrie, CHU Rennes</b> a. Ludovic Gicquel, Pr de Pédopsychiatrie, CHU Poitiers
11h00	<b>Table ronde. Modératrice : Nicole Catheline</b> <b>Quelles articulations nécessaires entre pédiatrie, pédopsychiatrie et services éducatifs ?</b>		b. Anne Bolze, Pédopsychiatre, Hôpitaux Saint Maurice
11h00 - 11h20	<b>Repérage de la maltraitance infantile et prise en charge médico judiciaire</b> Nathalie Vabres, Pédiatre coordinatrice Unité d'accueil des enfants en danger - CHU de Nantes.	15h30	----- Pause -----
11h20 - 11h40	<b>Projet de soin individualisé des enfants confiés à l'ASE</b> Françoise Bonnin, Médecin ASE référent Protection de l'enfance	15h45	<b>Table ronde : Théorie de l'attachement. Discutant : Jean Chambry</b>
11h40 - 12h00	<b>Evaluation et suivi précoce : le programme PEGASE</b> Daniel Rousseau, Pédopsychiatre, CHU Angers	15h45 - 16h05	<b>Facteurs de risques familiaux et environnementaux chez les enfants confiés</b> Antoine Guedeney, Pr de pédopsychiatrie et chef du service de pédopsychiatrie, à l'hôpital Bichat-Claude Bernard, Paris
12h00 - 12h20	<b>Comment penser le travail interdisciplinaire et interinstitutionnel, les apports de la Thérapie Basée sur la Mentalisation</b> Mario Speranza, Pr de pédopsychiatrie, CHU Versailles	16h05 - 16h25	Questions
12h20 - 12h40	<b>Pour un parcours obligatoire de santé globale des enfants confiés</b> Céline Greco, Pédiatre, Hôpital Necker enfants malades, Responsable groupe santé au CNPE	16h25	<b>Conclusion : Discutant : Louis Tandonnet</b>
12h40 - 13h00	Questions	16h25 - 16h40	Léo MATHEY : Co-fondateur de l'Association REPAIRS
		17h00	<b>Clôture de la journée</b>